

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL138

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 22

À la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« ou non »,

les mots :

« , le cas échéant, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Tel que rédigé, l'alinéa signifierait qu'il faut afficher la présence de relation contractuelle et de liens capitalistique, mais aussi *l'absence* d'une telle relation.

Le champ d'application serait donc total, au risque de détériorer l'affichage et l'expérience utilisateur. Cela n'est pas souhaitable.